



# **PROCES VERBAL** **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2023**

Nombre de membres afférents au Conseil : 11

Nombre en exercice : 11

Qui ont pris part : 9

Date de la convocation : 11/04/2023 - Date affichage :

Présents : ROUX Nathalie, GAILLARD Michel, MATHIEU Éric, GRAND Gérard, DUBREZ-FORGNONE Jocelyne, NERET Florence, FERREUX Morgane, Gabriel POULET., ROUMÉAS Didier, ..

Absents excusés : BANDERIER Jacky , Serge RECOLET

Secrétaire de séance : ROUMEAS Didier

*Ouverture de la séance à 20 heures 30.*

## **1 - Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21/03/2023.
- Impayés au 18/04/2023.
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- PLAGES : Travaux, personnel saisonnier, achat de matériel, location Snack, concession pédalos...
- Syndicat Horticole : retrait de la commune de Songeson.
- Compte rendu des commissions communales.
- Cérémonie du 08 mai.
- Questions diverses.

Les membres du conseil municipal ont reçu avec la convocation, le procès-verbal de la réunion du 13 mars 2023. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2 - Délibérations :**

*Délibération n°23029*

### **PLAGE : location du Snack**

Suite aux annonces passées dans la presse locale et l'affichage en commune, un seul dossier de candidature a été déposé en mairie. Après avoir vérifié la recevabilité des pièces du dossier et analysé l'offre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la location du Snack pour la saison 2023 à la SARL Brasserie du Lac représentée par Monsieur Julien VIDOTTO et Madame CHARLET Anne pour un montant de 11 000€HT.

*Délibération n°23030*

### **PLAGE : concession de Pédalos**

Suite aux annonces passées dans la presse locale et l'affichage en commune, 2 dossiers ont été déposés en mairie. Après avoir vérifié les pièces des deux dossiers et analysé les offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la concession de pédalos pour la saison 2023 à la SARL Brasserie du Lac représentée par Monsieur Julien VIDOTTO et Madame CHARLET Anne pour un montant de 4 000€HT.

*Délibération n°23031*

### **Syndicat Horticole et d'Embellissement de la Région de Champagnole**

Vu la délibération de la commune de Songeson en date du 06 décembre 2022 demandant son retrait du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la Région de Champagnole

Vu la délibération du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la Région de Champagnole du 05 avril 2023 entérinant le retrait de la commune de Songeson

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le retrait de la commune de Songeson du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la Région de Champagnole

*Délibération n°23032*

### **Rénovation des logements communaux, devis fenêtres de toit**

Vu le projet de rénovation des logements communaux entériné par le conseil municipal le 20 décembre 2022, vu les subventions accordées, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Gindre de Ney d'un montant de 10 546€HT pour la rénovation des fenêtres du toit

*Délibération n°23033*

### **Consolidation de la berge du Hérisson du pont de Collondon**

Vu les autorisations obtenues après des services de la DDT, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise TP FOREST d'un montant de 2 310€HT pour réaliser ces travaux de consolidation de la berge du Hérisson vers le pont de Collondon.

## **3 - Sujets n'ayant pas donné lieu à une délibération :**

- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Les membres sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de trois ans, sur proposition du conseil municipal. Le conseil municipal désigne :

- Pour la commune : Jocelyne DUBREZ-FORGNONE, Jacky Banderier, Gabriel POULET
- Pour l'administration : Jean-Marie CARREY, Pascale BEYSSON
- Pour le tribunal judiciaire : Catherine MENESTRIER, Aurélie LAMBOTTE, Marie-Line ROULIN

- Plage

Le recrutement du personnel saisonnier est terminé : un personnel à compter du 02 mai pour seconder l'employé communal et trois personnes pour la plage (2 pour Juillet et 2 pour Août). La commune de Marigny a fait don de son matériel médical, de la caisse pompière et sa ligne d'eau. Monsieur Rouméas propose de mettre à disposition de la commune une barque pour la saison estivale. Monsieur Grand se renseigne pour un moteur.

Concernant le projet d'aménagement de la plage, une rencontre sur site a eu lieu avec le représentant des bâtiments de France qui a donné un avis favorable, tout comme les services du département. Il manque l'avis de la DDT.

Le conseil municipal décide de lancer le projet et de solliciter des devis pour réaliser les travaux à l'automne 2023 et de faire des demandes de subventions.

- Comptes rendus des commissions communales :

- Aménagement : établissement du cahier des charges du CAUE, projet de mobilité voie douce.
- Communication : des informations sont à modifier sur le livret d'accueil : les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie, réserver un encart pour le SIE du Lac d'Ilay, concernant les activités professionnelles une mise à jour est à faire. Le site internet devra aussi mis à jour. Le Hérisson Malin n°5 est prévu d'être diffusé dans la deuxième quinzaine de mai. Une réunion publique sera organisée à la fin du mois de septembre pour faire un bilan de mi-mandat.

- La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h30. Une invitation sera adressée aux scolaires

## **4 – Questions diverses :**

- Diverses manifestations sportives traverseront la commune :
  - Triathlon de Chalain le 10 juin 2023

- L'étape jurassienne du Cyclo Club des Monts de Plasne le 16 juillet 2023
- 27<sup>e</sup> Randonnées du Plateau (cyclotourisme) du Cyclo Club des Monts de Plasne du 07 mai 2023
- Rando Lacs et Belvédères de Batons et Sac à d'Eau 39 le 13 mai 2023
- Tour de France le 21 juillet 2023 : passage de la caravane vers 13h15 et des coureurs vers 15h00
- Le marché des producteurs se tiendra le vendredi soir de 18h00 à 22h durant la période estivale sauf le 21 juillet en raison du Tour de France
- Des arbres sont à élaguer rue du moulin et impasse de la Delaise
- Les dossiers en demande de subventions déposés auprès des services de l'Etat et de ceux de département ont été acceptés pour :
  - Les travaux « allée de l'Eglise »
  - Les travaux salle de l'avenir
  - Les travaux pour la plateforme de déchets verts
  - Les travaux de rénovation des logements
- Chambly : le panneau d'affichage communal est à changer. Validation du projet de mise en place d'un sens unique ; il convient de prendre l'arrêté et d'installer les panneaux
- Le camion de mission locale « Milo'Mobile » sera présent sur le parking de l'école le vendredi 26 mai 2023 à compter de 16h30.
- L'école propose de donner des œuvres réalisées par les enfants pour une exposition temporaire ; le conseil est favorable à cette démarche et madame Ferreux est chargée de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

**Observations faites par les membres du Conseil Municipal concernant le procès-verbal :**

Le secrétaire ;  
Didier ROUMEAS




Le Maire  
Nathalie ROUX

